

France – Réunion

2011-2012

EVALUATION PREALABLE POUR UN CONTRAT DE PARTENARIAT SUR LE TERRITOIRE DE LA CASUD CONCERNANT LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

POPULATION : 121 250 HABITANTS



Client : Communauté d'Agglomération du Sud
Financement : Fonds propres
Groupement : Cogite – De Castelnau



Description du projet

La Communauté d'Agglomération du Sud de la Réunion (CASud), regroupant 4 communes (Entre-Deux, Saint Joseph, Saint Philippe, Le Tampon) et plus de 120 000 habitants, s'est vue transférer les compétences Eau potable et Assainissement à sa création le 30 décembre 2009.

Compte tenu de l'essor démographique et des besoins en eau de la commune du Tampon, la Communauté d'Agglomération du Sud de la Réunion (la « CASud ») envisage d'engager des travaux lui permettant de faire face à ses besoins pour l'avenir.

Afin de réaliser cet objectif, la CASud envisage de recourir au contrat de partenariat qui lui permettrait de confier à un tiers une mission globale incluant le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et le renouvellement d'installations de production et de traitement d'eau potable.

La CASUD fait face aux problématiques suivantes :

- Des usages de l'eau potable très larges, allant de la consommation domestique à l'irrigation
- Un manque de ressource en eau ou de sécurisation de cette ressource, amenant à des discontinuités de fourniture du service public d'alimentation en eau potable. Par exemple, plus de 40 jours de désordres dans la distribution ont été constatés pour l'année 2009 (fortes pluies, colmatage des captages, éboulements, étiage, discontinuité du service...)
- Un réseau vieillissant, à l'origine de nombreux incidents générateurs de fuites
- Une pression démographique importante

La mise en place de ce Contrat de Partenariat suppose une évaluation préalable réglementaire.

Description des services fournis

La mission comprend :

- L'élaboration des chiffrages prévisionnels des travaux et de l'exploitation

L'impact sur le prix de l'eau a de plus été réalisé, complétant l'ensemble des simulations financières. Cela se décline en deux solutions techniques :

- la solution de base n'a pour objectif pour le partenaire privé que l'adduction d'eau depuis les ressources de la collectivité jusqu'aux points de livraison. Cette solution de base impliquerait un montant de travaux neufs de 29,7 M€ HT (euros constants 2011, hors renouvellements).